



# TERMES DE RÉFÉRENCE

---

## Journée du Justiciable – Mbacké

---

*Justice de proximité et valeurs religieuses :  
promouvoir l'accès à l'état civil*

**Chef de projet : Allé LO**

**Contact : 77 155 53 63 / [contact@amicalejustice.org](mailto:contact@amicalejustice.org)**

<b>Organisateur</b>	Amicale des Agents de la Justice (AAJ)
<b>Lieu</b>	Mbacké, Département de Mbacké
<b>Date prévisionnelle</b>	Dimanche 07 Juin 2026
<b>Région</b>	Diourbel





---

<b>Organisateur</b>	Amicale des Agents de la Justice (AAJ)
<b>Lieu</b>	Mbacké, Département de Mbacké
<b>Ressort</b>	Thiès (couverture Diourbel)
<b>Date prévisionnelle</b>	Mercredi 24 Juin 2026



## 1. Contexte et justification

---

Dans un contexte de mondialisation marqué par des exigences croissantes en matière de transparence, d'équité et de participation citoyenne, la modernisation du service public apparaît comme une priorité incontournable au Sénégal. Cette dynamique est renforcée par le lancement du New Deal technologique, qui ambitionne d'accélérer la transformation numérique de l'administration, notamment à travers la dématérialisation des procédures, la digitalisation des services, ainsi que l'amélioration de la gouvernance, de l'état civil et de l'accessibilité de la justice.

Le secteur de la justice, pilier fondamental de l'État de droit, s'inscrit pleinement dans cette évolution. Il lui revient de se réinventer pour devenir plus accessible, plus efficace et plus proche des citoyens, en intégrant les outils numériques tout en répondant aux attentes des usagers.

C'est dans cette optique que le personnel administratif et technique du ministère de la Justice s'est regroupé au sein de l'Amicale des Agents de la Justice (AAJ). Créée pour valoriser la contribution de ses membres et renforcer la performance du service public de la justice, l'AAJ s'est fixé pour objectifs de promouvoir la solidarité, la formation continue et le développement professionnel de ses membres ; d'offrir un cadre de réflexion et de proposition sur les enjeux du système judiciaire ; et de contribuer à l'amélioration de l'accès au droit et à la justice pour tous.

Dans le prolongement des Assises de la Justice initiées par Son Excellence Monsieur le Président de la République, Bassirou Diomaye Diakhar Faye, et en réponse aux préoccupations exprimées par les justiciables à travers le pays, l'AAJ organise en 2026 les « Journées du Justiciable », sous forme de portes ouvertes dans plusieurs ressorts judiciaires du Sénégal. Après une première édition réussie en mai 2025 dans les ressorts de Tambacounda et de Ziguinchor, la deuxième édition se déploie dans les ressorts de Thiès, Saint-Louis et Kaolack.

### 1.1. Spécificité de la Journée de Mbacké

Aux portes de Touba – deuxième ville du Sénégal par sa population et capitale spirituelle du mouridisme –, le département de Mbacké incarne un territoire où le fait religieux structure profondément la vie sociale, de la célébration des mariages à la déclaration des naissances. La confrérie mouride, fondée par Cheikh Ahmadou Bamba, rassemble plusieurs millions de fidèles autour de valeurs de foi, de travail et de discipline qui irriguent le quotidien des communautés.

Or, les déclarations de naissances et de mariages dans les délais légaux restent insuffisamment ancrées dans les pratiques locales. Le mariage religieux précède souvent le mariage légal, voire s'y substitue, privant de nombreux citoyens – et en particulier les femmes – de la protection juridique qu'offre l'état civil. Les leaders religieux, de par leur autorité morale et leur proximité avec les fidèles, constituent des relais privilégiés pour sensibiliser à l'importance de l'enregistrement légal des faits d'état civil.



La Journée du Justiciable de Mbacké entend précisément explorer cette synergie entre valeurs religieuses et droit positif, en mobilisant les guides confrériques comme leviers de promotion de l'état civil et de rapprochement entre la justice et les populations.

## 2. Thématique de la journée

---

**« Justice de proximité et valeurs religieuses : promouvoir l'accès à l'état civil »**

*Aux portes de Touba, deuxième ville du Sénégal et capitale spirituelle du mouridisme, le département de Mbacké incarne un territoire où le fait religieux structure profondément la vie sociale – du mariage à la déclaration des naissances. Cette journée propose d'explorer comment les valeurs religieuses et l'autorité morale des guides confrériques peuvent devenir des leviers puissants pour promouvoir l'enregistrement à l'état civil et rapprocher la justice des populations.*

## 3. Objectifs

---

### 3.1. Objectif général

Mobiliser les autorités religieuses et communautaires du département de Mbacké comme relais de promotion de l'état civil et de la justice de proximité, en s'appuyant sur la convergence entre les valeurs religieuses et les principes du droit positif.

### 3.2. Objectifs spécifiques

- Sensibiliser les populations à l'obligation légale d'enregistrement des naissances, mariages et décès, en valorisant la convergence entre les prescriptions religieuses et le cadre juridique.
- Promouvoir la légalisation du mariage religieux dans les délais légaux et sensibiliser aux conséquences juridiques du défaut de déclaration.
- Mobiliser les leaders religieux (imams, marabouts, chefs confrériques) comme relais de sensibilisation auprès des fidèles lors des prêches et événements religieux.
- Informer sur les procédures de régularisation et les voies de recours en matière d'état civil.
- Renforcer le dialogue entre l'institution judiciaire et les communautés religieuses de Mbacké.
- Formuler des recommandations concrètes pour une meilleure intégration des leaders religieux dans la chaîne de l'état civil.

## 4. Résultats attendus

---



- Au moins 200 participants (fidèles, leaders religieux, officiers d'état civil) sensibilisés sur le lien entre valeurs religieuses et état civil.
- Un diagnostic des obstacles spécifiques à l'enregistrement des faits d'état civil dans un contexte de forte influence confrérique.
- Un engagement des leaders religieux à intégrer la sensibilisation à l'état civil dans leurs activités communautaires.
- Un document de recommandations transmis aux autorités compétentes.
- Un renforcement de la confiance entre les communautés religieuses et l'institution judiciaire.

## 5. Méthodologie et format

La journée sera organisée sous forme de portes ouvertes combinant plusieurs formats participatifs afin de maximiser l'engagement des participants et la qualité des échanges.

### 5.1. Programme de la journée

Horaire	Séquence	Description
08h30 – 09h00	<b>Accueil et inscription</b>	Enregistrement des participants, distribution de la documentation.
09h00 – 09h30	<b>Cérémonie d'ouverture</b>	Allocutions officielles : représentants des autorités judiciaires, administratives, religieuses et de l'AAJ.
09h30 – 10h30	<b>Panel 1 – Valeurs religieuses et état civil</b>	Convergences entre les prescriptions islamiques et le droit positif en matière d'enregistrement des naissances, des mariages et des décès. Interventions de guides religieux et de magistrats.
10h30 – 10h45	<b>Pause</b>	Pause-café et networking.
10h45 – 12h00	<b>Panel 2 – Mariage religieux et mariage légal</b>	La légalisation du mariage religieux : obligations, délais, conséquences du défaut de déclaration. Protection juridique des époux et des enfants. Témoignages.
12h00 – 13h00	<b>Panel 3 – Justice de proximité</b>	Rôle des maisons de justice, de la médiation et de la conciliation. Comment rapprocher la justice des communautés dans un contexte confrérique. Dialogue justice-populations.
13h00 – 14h00	<b>Pause déjeuner</b>	
14h00 – 15h30	<b>Ateliers thématiques</b>	Ateliers en sous-groupes : (1) Rôle des imams et marabouts dans la chaîne de l'état civil ; (2) Sensibilisation communautaire lors des cérémonies religieuses ; (3) Digitalisation et accès en zone péri-urbaine.
15h30 – 16h00	<b>Restitution et recommandations</b>	Synthèse des travaux, formulation de recommandations, feuille de route.
16h00 – 16h30	<b>Cérémonie de clôture</b>	Allocutions de clôture, remerciements, photo de famille.



## 6. Public cible

---

- Leaders religieux : imams, marabouts, représentants des confréries (mouride, tidjane).
- Citoyens de Mbacké et des communes environnantes.
- Officiers d'état civil et agents des centres d'état civil.
- Magistrats, greffiers et auxiliaires de justice.
- Autorités administratives : Préfet, Sous-préfets, élus locaux.
- Organisations de la société civile, ONG et PTF.
- Médias locaux et régionaux.

## 7. Ancrage dans les Objectifs de Développement Durable

---

Cette journée contribue directement aux engagements du Sénégal en faveur des ODD, notamment :

- ODD 16 « Paix, justice et institutions efficaces » : promotion d'un accès équitable à la justice et renforcement de l'état civil comme fondement de l'identité juridique.
- ODD 10 « Réduction des inégalités » : facilitation de l'accès au droit pour les populations vulnérables.
- ODD 5 « Égalité entre les sexes » : protection juridique des femmes par l'enregistrement légal du mariage.

## 8. Contribution attendue des Partenaires Techniques et Financiers

---

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette initiative citoyenne, en cohérence avec la dynamique nationale de transformation impulsée par le New Deal technologique et les engagements du Sénégal en faveur des ODD, l'AAJ sollicite l'appui des PTF en qualité de partenaires stratégiques. L'accompagnement peut prendre plusieurs formes :

- Appui financier : prise en charge totale ou partielle des coûts de la journée.
- Appui technique : mise à disposition d'experts thématiques et de facilitateurs.
- Appui logistique : fourniture de matériel de communication, supports pédagogiques, équipements audio-visuels.
- Visibilité et communication : co-branding, couverture médiatique, diffusion des recommandations.

Votre accompagnement contribuerait significativement à l'émergence d'un service public de la justice plus accessible, plus transparent, innovant et performant au Sénégal.



---

## 9. Coordination et contacts

---

L'organisation de la journée est assurée par l'Amicale des Agents de la Justice (AAJ) en coordination avec les autorités judiciaires et administratives compétentes.

**Structure organisatrice :** Amicale des Agents de la Justice (AAJ)

**Tutelle :** Ministère de la Justice du Sénégal

**Partenariat local :** Préfecture de Mbacké, Tribunal départemental, Représentants des confréries religieuses

**Contact :** [Nom et coordonnées du point focal AAJ à compléter]